



TRAIL DU CONTREBANDIER Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

6^{ème} édition – 22 juin 2024

REGLEMENT

Article 1 : Présentation

Le Trail du Contrebandier est organisé par le club de course à pied Oxygène après déclaration au calendrier des courses Hors Stade et avec l'accord de la Commission Départementale des Courses Running (CDCR) de l'Isère.

Il se déroule en conformité avec la réglementation 2024 des courses Hors Stade.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licencié(e)s et non licencié(e)s.

Le Trail du Contrebandier est composé de 5 épreuves et 2 randonnées afin d'accueillir tous types de coureurs, de tous âges.

Article 2 : Détails des épreuves

2.1 : Trails

30 km - 1000m de D+ :	200 dossards disponibles	<u>Départ à 8h00</u>
20 km - 600m de D+ :	200 dossards disponibles	<u>Départ à 8h30</u>
10 km et 150m de D+ :	200 dossards disponibles	<u>Départ à 9h30</u>
Marche Nordique 10km :	200 dossards disponibles	<u>Départ à 9h35</u>

Départ depuis les halles dans la Grande Rue Octave Chenavas

Arrivée à l'Espace Jean Doucet

2.2 : Randonnées et course enfant

Randonnées de 10km et 15km

Nouveaux parcours en dehors des parcours de Trail

Départs : entre 7h30 et 10h depuis l'Espace Jean Doucet

Courses enfants

Départ à 11h sur le stade de Rugby à côté de l'espace Jean Doucet

Article 3 : Parcours

3.1 : Balisage

Les coureurs trouveront sur le parcours une signalisation verticale (panneaux, rubalise) et horizontale (flèches).

Des signaleurs seront présents aux carrefours dangereux.

Des contrôles aléatoires seront effectués en divers points du parcours.

3.2 : Assistance & Abandon

L'assistance est assurée par un médecin et des secouristes.

Le poste de commandement (PC) sécurité est localisé sur le site d'arrivée.

Le médecin et les secouristes auront toute autorité et pouvoir pour arrêter un coureur en cas de problème médical important.

Chaque participant se doit de signaler aux membres de l'assistance médicale présents sur le parcours un coureur en détresse.

Les coureurs s'inscrivant au Trail du Contrebandier se sont assurés qu'ils ont le niveau pour parcourir la distance choisie dans sa totalité. Les cas de rapatriement assurés par les organisateurs seront exceptionnels et uniquement sur avis du médecin.

Tout abandon doit être signalé à un membre de l'organisation.



TRAIL DU CONTREBANDIER

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

6^{ème} édition – 22 juin 2025

3.3 : Environnement

Des poubelles seront mises à disposition des coureurs à chaque point d'eau et ravitaillement.

Tout participant surpris à jeter des déchets, quels qu'ils soient, sur le parcours sera disqualifié. Il rejoindra l'arrivée par ses propres moyens.

Aucune réclamation ne sera acceptée

Article 4 : Inscription & Tarif

Parcours	Sur internet	Sur place	Horaires d'inscription sur place
30 km	22 € + frais d'inscription	25 €	6h30 à 7h30
20 km	16 € + frais d'inscription	19 €	6h30 à 8h00
10 km	10 € + frais d'inscription	13 €	6h30 à 9h00
Marche Nordique 10Km	10 € + frais d'inscription	13 €	6h30 à 9h00
Randonnée 15 km	6 € + frais d'inscription	9 €	7h30 à 10h00
Randonnée 10 km	4€ + frais d'inscription	7 €	7h30 à 10h00
Course enfant	-	Gratuit	À partir de 10h00

Les inscriptions seront fermées le vendredi 20 juin 2025 à 23h59

La marche nordique nécessite la fourniture d'un certificat médical de moins d'un an.

L'inscription pour la randonnée (10km ou 15km) ne nécessite pas de certificat médical.

Le Trail du Contrebandier (10km, 20km ou 30km) n'est pas ouvert aux mineurs.

Article 5 : Pièces justificatives

L'inscription sera validée par l'organisateur sur présentation d'un des documents suivants :

licence sportive autorisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition (FFA, FFCO, Pass)

certificat de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition

daté de moins d'un an au jour de la course.

Parcours Prévention Santé => accepté <https://pps.athle.fr/>

Article 6 : Catégories

Catégories		Juniors (2006 et 2007)	Espoirs (2003 à 2005) Seniors (1991 à 2002) Masters (avant 1990)
Distance maximale →		25 km	Illimitée
10km	10km – 150m D+ KM effort = 12	✓	✓
20km	20km – 600m D+ KM effort = 26	✗	✓
30km	30km – 1000m D+ KM effort = 40	✗	✓



TRAIL DU CONTREBANDIER

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

6^{ème} édition – 22 juin 2025

Article 7 : Remboursement / Désistement / Annulation

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Article 8 : Retraits des dossards

Où ? Espace Jean Doucet
Rue Pierre de Coubertin
38590 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Quand ? Le Samedi 21 juin de 16h à 18h
Le Dimanche 22 Juin à partir de 6h30

Article 9 : Dossard

Le dossard est nominatif et ne peut pas être échangé avec un tiers.

En cas d'échange, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident.

Le dossard doit être porté devant, non plié, visible et correctement attaché durant toute la course.

Article 10 : Matériels

Un équipement adapté aux conditions climatiques ainsi que des réserves d'eau et alimentaires sont fortement conseillées sur tous les parcours (trails et randonnées).

Les bâtons sont autorisés mais ils devront être pliés lors du départ.

Article 11 : Ravitaillement

Parcours	5 ^{ème} km	11 ^{ème} km	16 ^{ème} km	21 ^{ème} km	26 ^{ème} km	Arrivée
10km	Solide & liquide	NA	NA	NA	NA	Solide & liquide
20km	Liquide	Solide & liquide	Solide & liquide	NA	NA	Solide & liquide
30km	Liquide	Solide & liquide	NA	Liquide	Solide & liquide	Solide & liquide

Article 12 : Chronométrage

La société Chronosphère est chargée du chronométrage (hors randonnée et course enfant).

Chaque participant recevra un dossard avec une puce collée au dos.

Les participants dont la puce n'aura pas été détectée en un ou plusieurs points de détection ne seront pas classés à l'arrivée.

Article 13 : Barrière horaire

Pas de barrières horaires sur les parcours 10km, 20km, 30km et la marche nordique.

Attention : l'organisation se réserve le droit de mettre en place une barrière horaire en cas de fortes chaleurs.

Article 14 : Remise des prix



TRAIL DU CONTREBANDIER

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

6^{ème} édition – 22 juin 2025

Par respect pour l'équipe organisatrice, pour les partenaires et au regard de la logistique et de l'énergie déployées, votre présence est obligatoire pour la récupération des lots.

14.2 : Récompenses

Pour chaque course (10km, 20km et 30km) :

- 3 premiers Hommes au scratch + premiers de chaque catégorie suivante
- 3 premières Femmes au scratch + premières de chaque catégorie suivante
 - Junior, Espoir, Senior
 - Master 0 - 1 - 2 - 3
 - Master 4 - 5 - 6 - 7
 - Master 8 - 9 - 10

14.1 : Scratch et catégories

Parcours 30km : à partir de 11h30

Parcours 20km : à partir de 11h45

Parcours 10km : à partir de 12h00

Article 15 : Assurances

L'organisateur a souscrit une assurance mais chaque coureur devra être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante du concurrent.

Article 16 : Loi informatique et liberté – CNIL/RGPD

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des propositions d'autres sociétés. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : trailducontrebandier@gmail.com en indiquant leurs coordonnées.

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de Chronosphère qui est la société responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par Chronosphère. Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD.

Article 17 : Droit à l'image

En s'inscrivant au Trail du Contrebandier, les coureurs abandonnent leur droit à l'image à l'organisation et autorisent celle-ci à utiliser toutes les images qu'elle prendra lors de la course.

Article 18 : Acceptation du règlement

En faisant acte d'inscription en ligne ou sur place, les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et l'acceptent.

Article 19 : Comportement des participants

L'entraide est le maître mot de l'esprit trail : tout concurrent se doit de porter secours à un autre concurrent en cas de situation dangereux ou de détresse.

Les accompagnateurs en VTT ne sont pas autorisés.

Renseignements



TRAIL DU CONTREBANDIER
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
6^{ème} édition – 22 juin 2025

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante :
trailducontrebandier@gmail.com



TRAIL DU CONTREBANDIER
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
6^{ème} édition – 22 juin 2025